

14 mars
1580.

CCCCLX.

Le prince d'Orange au duc d'Anjou.

Kampen. 14 mars 1580.

Réponse à la lettre du 12 février. Le prince remercie le duc de son affection et bon vouloir dont il a assuré de son côté les députés des provinces unies, qui en ont été vivement touchés et l'ont prié de l'en remercier. Pour le présent les députés ne peuvent rien assurer que leur bonne volonté, avant que l'assemblée des députés des provinces, qui se tiendra en même temps que celle des états de Hollande et Zélande, convoquée pour le 18 ou 20 du mois à la Haye, n'ait pris quelque favorable résolution ¹⁾. Celle-ci passée, il espère pouvoir donner provisoirement quelque bonne nouvelle en attendant la résolution définitive des états généraux, afin que le duc puisse tenir ses forces prêtes pour les faire marcher incontinent après cette dernière résolution. Il n'a pu revenir à Anvers à cause de l'affaire du comte de Renneberg ²⁾, qui l'a contraint de se transporter dans les pro-

1) Quant à l'assemblée des provinces unies, voyez la note au n° CCCCLVI (p. 252/3). Le prince d'Orange, paraît-il, en obtint des résolutions assez favorables, mais naturellement pas formellement décisives, la décision finale ne dépendait pas d'elle. On s'aperçut de nouveau que l'influence du prince était toujours beaucoup plus forte là où il était présent en personne. Comme Groen van Prinsterer le remarque (*Archives de la Maison d'Orange*, t. VII, p. 257), il quitta Kampen le 16, alla à Amsterdam, où il trouva une réception très cordiale, et passa de là à la Haye, où l'assemblée générale de la Hollande s'ouvrit le 21. On se rappellera que dans ce temps-là une députation de la Zélande siégeait dans l'assemblée hollandaise pour toutes les affaires qui regardaient l'union des deux provinces conclue en l'an 1576.

2) Il est remarquable qu'ici comme ailleurs le prince s'exprime

vinces septentrionales, mais à laquelle cependant il espère que les députés des provinces unies auront remédié par les justes mesures qu'ils ont prises. Car à part la ville de Groningue, le reste de son gouvernement est resté fidèle aux provinces unies.

*Publié: Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick,
Documents historiques inédits, t. II, p. 77.*

CCCCLXI.

15 mars
1580.

Le prince d'Orange à des Pruneaux.

Kampen. 15 mars 1580.

Il a reçu les lettres (du 12 février) que des Pruneaux lui avait fait transmettre et a communiqué sur toute chose avec les députés des provinces qui sont avec lui. Ceux-ci ont trouvé bon qu'il écrivit au duc; il lui envoie cette lettre en double et s'en remet à son contenu.

*Publié: Groen van Prinsterer, Archives de
la maison d'Orange, t. VII, p. 256.*

sur le comte avec un certain ménagement, qui indique ou qu'il ne pouvait oublier l'ancienne affection qu'il avait eu pour lui, ou qu'il espérait encore le ramener. En ce temps-là on espérait pouvoir sinon le prendre avec la ville de Groningue, du moins le réduire à une impuissance parfaite, mais malheureusement le siège de Groningue échoua de la manière la plus déplorable, de sorte que la trahison du comte de Renneberg devint la source d'une suite de revers et de difficultés qui ne contribuait pas peu à la fortune des armes du prince de Parme.
